



# FEU DE PORTE DE CELLULE COLLECTIF

Le dimanche 16 février 2020 vers 22h00, le surveillant du PCI s'aperçoit que de la fumée s'échappe de l'unité 1. Après l'intervention des agents, ils s'aperçoivent que le feu a pris au rez-de-chaussée et à l'étage. L'alarme incendie se déclenchera lorsque le surveillant du PCI ouvrira les trappes de désenfumage.

Trois détenus de cette même unité ont mis le feu à leurs portes de cellule qui se sont consumées, créant une ouverture, sur une d'entre elles, assez grande pour que le détenu puisse se faufiler hors de sa cellule.

Aussi, ils avaient démonté les prestos de leurs cellules en créant ainsi une arme artisanale qui aurait pu servir à agresser le rondier, par exemple, lors de son passage sur l'unité.

Chacun appréciera ce que ces trois détenus avaient l'intention de faire ou pas avec tous ces éléments, sachant qu'un des détenus a clairement dit qu'il voulait « se nachave » et qu'il avait trouvé « un bon moyen de s'évader ».

**Le bureau local FO** salue le professionnalisme et la rapidité des agents de nuit qui ont fait que la tentative d'évasion a échoué.

**Le bureau local FO** souhaite que ces actes sans précédent soient sanctionnés sévèrement et nous demandons le TRANSFERT de ces trois détenus dans les plus brefs délais, avec en urgence les deux jeunes mineurs puisque le troisième est bientôt majeur.

Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de travailler dans une détention où règne l'insécurité, de surcroît avec un manque d'effectif quotidien.

Nous dénonçons aussi le dysfonctionnement de l'alarme incendie qui ne s'est pas déclenchée dès que le feu a pris.

Le bureau local FO